

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01272

Numéro SIREN : 394 211 197

Nom ou dénomination : A2S Field and Tab

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2018 sous le numéro de dépôt 42788

GREFFE TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANTERRE
30 OCT. 2018
DEPOT N° 42788

SAS A2S FIELD & TAB

Numéro SIRET : 39421119700022

149 BOULEVARD GABRIEL PERI
92240 MALAKOFF

COMPTES ANNUELS

du 01/01/2016 au 31/12/2016

Justifié conforme à l'original

Sommaire

Bilan	1
ACTIF	1
<i>Actif immobilisé</i>	<i>1</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	2
<i>Capitaux Propres</i>	<i>2</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>2</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>3</i>
Compte de résultat	5
Annexes Légales 2016	5

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle
- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes
- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan
- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Crédit-bail mobilier

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	83 361	83 136	225	225	
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	11 900	6 459	5 441	7 623	- 2 182
Autres immobilisations corporelles	36 094	36 094		1 394	- 1 394
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts	4 200		4 200		4 200
Autres immobilisations financières	13 528		13 528	13 497	31
TOTAL (I)	149 083	125 689	23 394	22 739	655
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	474 014		474 014	164 267	309 747
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	15 982		15 982	15 459	523
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	92 153	34 571	57 582	238 985	- 181 403
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	50 516		50 516	50 516	
Disponibilités	159 937		159 937	245 310	- 85 373
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	39 653		39 653	36 748	2 905
TOTAL (II)	832 255	34 571	797 684	751 284	46 400
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	981 339	160 260	821 079	774 024	47 055

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 7 622)	7 622	7 622	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	762	762	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	220 395	110 624	109 771
Résultat de l'exercice	132 947	159 772	- 26 825
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	361 728	278 780	82 948
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	34 201	34 140	61
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 808	155 578	- 37 770
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	34 450	28 300	6 150
. Organismes sociaux	97 738	74 162	23 576
. Etat, impôts sur les bénéfices	30 255		30 255
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	79 184	85 318	- 6 134
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	15 409	12 610	2 799
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	50 306	104 360	- 54 054
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		776	- 776
TOTAL (IV)	459 351	495 244	- 35 893
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	821 079	774 024	47 055

Compte de résultat

Présenté en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue serv.ces	1 365 095	3 359	1 368 455	1 408 377	- 39 922	-2,83
Chiffres d'affaires Nets	1 365 095	3 359	1 368 455	1 408 377	- 39 922	-2,83
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 323	730	1 593	218,22
Autres produits			4	9	- 5	-55,56
Total des produits d'exploitation (I)			1 370 781	1 409 117	- 38 336	-2,72
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			545 583	673 278	- 127 695	-18,97
Impôts, taxes et versements assimilés			19 696	22 567	- 2 871	-12,72
Salaires et traitements			526 741	483 439	43 302	8,96
Charges sociales			130 921	118 153	12 768	10,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 576	7 409	- 3 833	-51,73
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			34 571		34 571	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			5	1 151	- 1 146	-99,57
Total des charges d'exploitation (II)			1 261 092	1 305 996	- 44 904	-3,44
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			109 689	103 120	6 569	6,37
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			9	11	- 2	-18,18
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			9	11	- 2	-18,18
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées				2 840	- 2 840	-100
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)				2 840	- 2 840	-100
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			9	-2 829	2 838	100,32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-III-IV+V-VI)			109 698	100 292	9 406	9,38

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	78 681	172 326	- 93 645	-54,34
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges		20 179	- 20 179	-100
Total des produits exceptionnels (VII)	78 681	192 505	- 113 824	-59,13
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	283	63 884	- 63 601	-99,56
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	283	63 884	- 63 601	-99,56
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	78 398	128 621	- 50 223	-39,05
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	55 149	69 141	- 13 992	-20,24
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 449 472	1 601 632	- 152 160	-9,50
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 316 524	1 441 861	- 125 337	-8,69
RESULTAT NET	132 947	159 772	- 26 825	-16,79
Dont Crédit-bail mobilier	5 963	7 569	- 1 606	-21,22
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 821 078,59 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 132 947,47 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	01 an
Marques	N/A
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 05 à 10 ans
Matériel de transport	De 03 à 04 ans
Matériel de bureau et informatique	03 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

La créance sur le Trésor générée par le CICE s'élève à 24.894 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de recrutement.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Les droits acquis par les salariés en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatifs eu égard à l'ancienneté et au jeune âge des membres du personnel.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	83 361		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	11 900		
Autres installations, agencements, aménagements	4 274		
Matériel de transport	6 000		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 819		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	47 994		
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	13 497		4 231
TOTAL	13 497		4 231
TOTAL GENERAL	144 852		4 231

	Diminutions		Valeur brute Immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			83 361	83 361
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels			11 900	11 900
Autres installations, agencements, aménagements			4 274	4 274
Matériel de transport			6 000	6 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier			25 819	25 819
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			47 994	47 994
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			17 728	13 528
TOTAL			17 728	13 528
TOTAL GENERAL			149 083	144 883

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	83 136			83 136
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 277	2 182		6 459
Installations générales, agencements divers	4 274			4 274
Matériel de transport	4 606	1 394		6 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	25 819			25 819
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	38 976	3 576		42 553
TOTAL GENERAL	122 113	3 576		125 689

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 182				
Installations générales, agencements divers	1 394				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	3 576				
TOTAL GENERAL	3 576				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
		34 571		34 571
TOTAL Dépréciations		34 571		34 571
TOTAL GENERAL		34 571		34 571
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		34 571		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	4 200		4 200
Prêts	13 528		13 528
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	474 014	474 014	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	15 982	15 982	
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers	34 571	34 571	
Groupe et associés	57 582	57 582	
Débiteurs divers	39 653	39 653	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	639 530	621 802	17 728
Montant des prêts accordés dans l'exercice	4 200		
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	117 808	117 808		
Fournisseurs et comptes rattachés	34 450	34 450		
Personnel et comptes rattachés	97 738	97 738		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :	30 255	30 255		
- Impôts sur les bénéfices	79 184	79 184		
- T.V.A				
- Obligations cautionnées	15 409	15 409		
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 201	34 201		
Groupe et associés	50 306	50 306		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	459 351	459 351		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

(entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation)

	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes et créances représentées par des effets de commerce
	Liées	avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes	17 361		
Créances clients et comptes rattachés	34 810		
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		33 000	
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 160		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits de participation			
Autres produits financiers			
Charges financières			

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	34 193
CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	34 193

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	14 739
Emprunts et dettes financières divers	31 041
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	50 306
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	96 087

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	39 653	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	39 653	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	15,25
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	15.25

Crédit-bail mobilier

	Matériel de transport	Total
Valeur d'origine	36 220	36 220
Amortissements : - Cumuls exercices antérieurs - Dotations de l'exercice		
TOTAL		
Redevances payées : - Cumuls exercices antérieurs - Exercice	2 178	2 178
TOTAL	2 178	2 178
Redevances restant à payer : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq au plus - à plus de cinq ans	5 227 15 681	5 227 15 681
TOTAL	20 908	20 908
Valeur résiduelle : - à moins d'un an - à un an au plus - à plus d'un an et cinq au plus - à plus de cinq ans	18 730	18 730
TOTAL	18 730	18 730

A2S FIELD & TAB



**Rapport du Commissaire aux Comptes sur les
Comptes Annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris) SARL au capital de 2.000 euros – RCS
de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

F2P AUDIT & CONSEIL

SIEGE SOCIAL: 32 RUE DE LONDRES - 75009 PARIS

TEL : +33 (0) 1 53 20 84 97 - FAX : +33 (0) 1 53 20 84 95

A2S FIELD & TAB

Siège Social : 149, bd Gabriel Péri - 92240 MALAKOFF
Société par Actions Simplifiée au capital de 7.622,45
R.C.S. NANTERRE 394 211 197

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2016

A2S FIELD & TAB
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A2S FIELD & TAB, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour l'arrêté des

A2S FIELD & TAB

Comptes Annuels

Exercice clos le

31 décembre 2016

comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

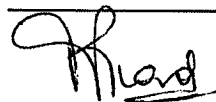
A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres réserves et observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport du Président.

Fait à Paris, le 3 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes

F2P AUDIT & CONSEIL



FABIENNE PICARD

A2S FIELD & TAB
Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 149, Boulevard Gabriel Péri – 92240 MALAKOFF
394 211 197 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 OCTOBRE 2018

L'AN DEUX MIL DIX-HUIT,
le vingt-deux octobre,
à 15 heures 00,

La société E-MERGENCE, société à responsabilité limitée au capital de 5.000 euros dont le siège social est sis 41 rue Jean-Jacques Rousseau - 92150 SURESNES, identifiée sous le numéro 789 773 660 au RCS NANTERRE, représentée par Maître Christophe BASSE, Mandataire Judiciaire,

Associé unique, propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social de la société A2S FIELD & TAB

a préalablement, exposé ce qui suit :

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis l'Administrateur Provisoire, en lien avec Monsieur OUAKI, ancien gérant de la société BRIDGE OVER, en liquidation judiciaire, représentée par Maître Christophe BASSE,

Le cabinet F2P Audit & Conseil, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Puis a pris les décisions suivantes relatives à l'ordre du jour:

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 ; approbation des comptes annuels ;
- Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat de l'exercice.

Pour prendre ces décisions, l'Associé unique a eu à sa disposition les documents suivants :

- les statuts de la Société,
- le rapport de gestion du Président,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice,
- le texte des décisions à prendre.

JBA
1 01
CB

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion établi par l'Administrateur Provisoire en lien avec Monsieur William OUAKI, ancien gérant de la société BRIDGE OVER en Liquidation judiciaire, et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes sociaux au 31 décembre 2016, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports, se soldant par un bénéfice de 132 947,47 €.

En conséquence, l'Associé unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

En outre, l'Associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé comprennent des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts, pour un montant de 1 229 €.

La présente décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 alinéa 4 du Code de commerce (tel que modifié par l'ordonnance 2017-747 du 4 mai 2017), l'Associé unique prend acte qu'il existe des conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la Société et son Président et de celles intervenues entre la Société et son associé unique ou la société le contrôlant :

1) Avec la société ARES

Sur l'exercice 2016, la Société a émis à l'égard de la société ARES, des factures correspondant à des réalisations d'études Terrain, mise à disposition de chefs d'équipe et enquêteurs, briefings et frais pour la somme de 86 361 € hors taxes ainsi que des factures correspondant à des locations de salles pour la somme de 7 745 € hors taxes auxquels il faut ajouter la facturation du loyer de St Lazare pour 18 000 € hors taxes.

Ces prestations sont considérées comme ayant été effectuées à des conditions normales et courantes dans le cadre de relations de groupe.

2) Avec la société BRIDGE OVER

Sur l'exercice 2016, la Société a reçu de la société BRIDGE OVER, des factures correspondant à des prestations d'intervention au titre de Directeur de Clientèle pour la somme de 70.000 € hors taxes.

Ces prestations sont considérées comme ayant été effectuées à des conditions normales et courantes dans le cadre de relations de groupe.

3) Avec les sociétés BRIDGE OVER, E-MERGENCE, ARES et CLIENTSMYSTERES.FR

Nature de la convention : Convention de trésorerie intra-groupe en date du 27.12.2012.

58A 01
2
53

Associé intéressé : William OUAKI.

4) Avec les sociétés BRIDGE OVER, E-MERGENCE, ARES et CLIENTSMYSTERES.FR

Nature de la convention : Convention d'intégration fiscale.

Associé intéressé : William OUAKI.

La présente décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique approuve la répartition des résultats proposée par l'Administrateur Provisoire et décide en conséquence, Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à 132.947,47 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016	132 947,47 €
Affectation du solde au compte report à nouveau	132 947,47 €
Total.....	132 947,47 €

Ce qui portera le solde créditeur du compte report à nouveau à 353.342,93 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé unique déclare que la distribution de dividendes, au titre des trois derniers exercices a été la suivante :

Exercice	Dividende total
31/12/2015	50.000,00 €
31/12/2014	280.000,00 €
31/12/2013	120.000,00 €

La présente décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique prenant acte que le mandat du commissaire aux comptes titulaire, le cabinet F2P AUDIT & CONSEIL, arrive à échéance, décide de le renouveler pour une durée de six exercices.

La présente décision est adoptée.

CINQUIEME DECISION

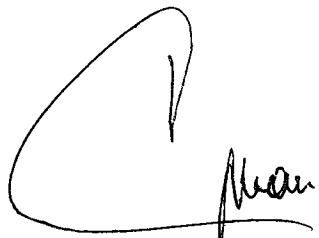
L'Associé unique prenant acte que le mandat du commissaire aux comptes suppléant, Monsieur Thomas OBERT, arrive à échéance, décide de le renouveler pour une durée de six exercices.

La présente décision est adoptée.

* *
*

500 04
03 3

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par le Président, associé unique.



le Sambatien



le Président



le Secrétaire